

Rassemblement devant l'insurgé à Crest 7 décembre 2024, Célébration de l'Insurrection républicaine de 1851¹

Prise de parole du syndicat Lutte de classes - éducation (section Drôme)

Merci d'avoir invité notre syndicat à ce rassemblement en commémoration à l'insurrection drômoise de 1851, et contre toutes les répressions d'hier et d'aujourd'hui.

Pour précision, notre syndicat s'appelait il y a peu SUD éducation – académie de Grenoble, mais nous avons changé de nom pour différentes raisons :

- des divergences idéologiques, notamment en matière de laïcité, ont amené des départs volontaires, des mises au ban, voire une épuration au sein de SUD éducation² (il est bien sûr regrettable d'en arriver à se diviser dans le camp des luttes sociales pour l'égalité)
- nous avons reçu des attaques sur l'utilisation de la « marque » SUD³
- nous souhaitons aussi nous démarquer d'une confusion entre (ce que portent les différents) « SUD »

Mais venons-en à ce qui nous rassemble aujourd'hui pour défendre la République laïque. Tout d'abord, il est cocasse que nous nous rassemblions ici, juste en face de l'établissement privé catholique Saint-Louis qui tient ses portes ouvertes en ce moment-même !

Quelques mots sur la laïcité et l'institution scolaire

Ces dernières décennies, de nombreuses entorses au principe de laïcité ont vu le jour, affaiblissant le principe de séparation établi par la loi de 1905. Comme le Réseau pour une École Émancipatrice et Laïque (R.E.E.L)⁴, nous les dénonçons et les combattons en exigeant l'extension du cadre laïque :

- L'abrogation de la loi Debré (1959), sorte de retour partiel du Concordat, qui institue l'octroi de subventions publiques à l'école privée. Comment l'État peut-il affirmer sa laïcité en énonçant, d'une part, que « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte* » (Loi de 1905, article 2), quand il finance les écoles confessionnelles sur le budget de l'Éducation Nationale ?
- Nous revendiquons la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat dans un service public unifié de l'éducation nationale, et la fonctionnarisation de ses personnels.
- L'abrogation de la Loi Carle qui organise le financement public par la commune de résidence pour les enfants scolarisés dans une école privée située dans une autre commune.
- La réaffirmation du principe du monopole de l'État dans la collation des grades et diplômes, en partie déléguée aujourd'hui à des établissements du supérieur confessionnel depuis les accords Vatican-Kouchner de 2008.
- L'interdiction de subventions octroyées par des élus locaux à des associations culturelles et crèches privées.
- Le soutien aux dispositifs et programmes qui défendent et promeuvent les valeurs d'égalité femme-homme et la liberté en matière d'orientation sexuelle. A ce titre, il paraît opportun de rappeler que les intégrismes de toutes obédiences ont conflué avec les tenants de l'ordre moral de la « manif pour tous ».

1 <https://ldc-education.org/?Celebration-de-l-Insurrection-re%CC%81publicaine-de-1851-245>

2 <https://ldc-education.org/?Quand-SUD-education-se-mue-en-SUD-epuration>

3 Pour comprendre l'historique de cette division <https://ldc-education.org/?Pourquoi-vouloir-invisibiliser-SUD-Lutte-de-classes> et aussi dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche <https://ldc-education.org/?Au-nom-de-la-defense-de-sa-marque-commerciale-la-federation>

4 <https://drive.google.com/file/d/1cZk18xItr7tNk-HjfJ9SCSnH3CNM93aY/view>

- L'abolition du concordat d'Alsace-Moselle et du statut concordataire dérogatoire en Guyane en faveur de l'Église catholique.
- La défense de l'obligation du respect de la laïcité qui est faite aux enseignantes comme à tous les fonctionnaires de l'État laïque dans le cadre de leurs missions, qu'ils soient ou non face à un public. Elle est conforme à l'application du principe de laïcité à l'École publique, comme l'ont montré les circulaires de 1936-1937 du ministre du Front Populaire Jean Zay prohibant la première tentative historique de propagande politique et confessionnelle organisée à l'École publique.

Et en matière de propagande à l'école, l'armée continue d'y œuvrer.

Comme la Libre Pensée, notre syndicat Lutte de Classes - éducation est membre du collectif NON au SNU. Rappelons qu'en 2024, la macronie nous a seriné la nécessité d'un « *réarmement civique et moral* » de la jeunesse. Par exemple Prisca Thévenot (ex-secrétaire d'État à la Jeunesse et au SNU ; puis porte-parole de cet ex-gouvernement, en « a-pesanteur ») : « *Le sens du devoir, il n'est pas inné, il s'apprend, il se développe, il s'entretient. Et oui, le Service national universel permet cela. Nous devons nous rappeler que nous avons un destin commun, peu importe d'où l'on vient, où on habite, qui l'on est.* ». C'est toujours le même roman : riche ou pauvre, exploiteur ou exploitée, policier armé ou jeune discriminé, résidente d'un quartier privilégié ou habitant d'une banlieue à l'abandon, chômeuse sans droit ou rentier, etc., nous aurions « un destin commun », les mêmes intérêts à défendre... Nous refusons, dénonçons et combattons cette politique réactionnaire et le SNU qui la sert.

Il y a aussi le « *réarmement militaire* », qu'illustre la loi de programmation 2024-2030 augmentant le budget des Armées, tous les ans, de 3 à 4 milliards d'euros, soit 413 milliards de dépenses militaires sur la période. (faut-il évoquer en miroir l'indécence de la cure d'austérité dans les services publics?)

Colonialisme et impérialisme sont à l'origine de guerres dans plusieurs régions du monde ; nous soutenons la résistance des peuples opprimés, leur droit à vivre en paix et à l'autodétermination. L'explosion des dépenses militaires dans de nombreux pays ne servira pas ces buts ; bien au contraire.

Nous soutenons les jeunes qui s'engagent pour lutter contre le racisme, pour que cesse la destruction de la terre, pour défendre leur droit à étudier, pour le partage des richesses, pour le droit au logement, pour l'égalité des droits et contre les discriminations, etc. Nous refusons la militarisation de la société.

Contre tous les coups d'États, pour la paix entre les peuples !

Contre tous les asservissements, continuons à nous battre pour les libertés !